Rapport environnemental MAF 2019

Politique d'investisseur responsable

La MAF a indiqué des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion des risques de l'entreprise. Ainsi, la MAF intègre la qualité des pratiques ESG, comme éléments de risques potentiels, dans ses décisions d'investissements directs comme indirects.

La MAF est également convaincue que les enjeux du développement offrent de nouvelles opportunités d'investissement qui allient impact environnemental, social et économique. Afin de capter ces opportunités, la Mutuelle suit et cherche à stimuler le développement de stratégies d'investissements positionnées sur ces sujets.

Historiquement, de nombreux facteurs étaient pris en compte pour distinguer les éléments d'appréciation des enjeux susnommés. Toutefois, depuis 2016, la MAF a entrepris d'intégrer, de manière plus formalisée, les critères ESG dans sa gestion. Concrètement, cette approche prend actuellement deux formes :

- une exclusion systématique des sociétés impliquées dans la production de tabac, l'OMS ayant émis des recommandations claires en matière de lutte contre le tabagisme,

- une mesure et un suivi des indicateurs ESG avec un focus particulier sur le carbone.

Pour réaliser cette mesure, la MAF a décidé de travailler avec le système d'évaluation de l'un de ses gérants, Mirova. Filiale dédiée à l'investissement responsable de Natixis Asset Management, Mirova se classe en seconde place parmi les gérants européens en fonds ouverts ISR et en fonds d'entreprenariat social/solidaire. L'analyse des enjeux ESG et carbone réalisés par Mirova repose sur l'identification des risques et des opportunités du développement durable, avec une approche dite en « cycle de vie » (scope 1, 2 et 3).

Dans une première partie, nous étudierons les résultats de l'étude Carbone et ESG réalisée par Mirova sur l'actif financier du Groupe MAF. Dans un second temps, nous ferons un focus sur la politique Responsable des sociétés de gestion avec lesquels le Groupe MAF travaille. Enfin, dans une troisième partie, nous analyserons le portefeuille Immobilier de la MAF à travers le prisme environnemental.

I - Détentions en direct et fonds dédiés

L'étude menée fin 2019 par MIROVA a porté tant sur les investissements Taux et Actions réalisés en direct que sur ceux réalisés à travers les fonds dédiés soit un périmètre couvrant près de 78% des actifs financiers du Groupe MAF (MAF, EUROMAF et EUROMAF RE).

Le portefeuille analysé par MIROVA se décompose de la façon suivante :

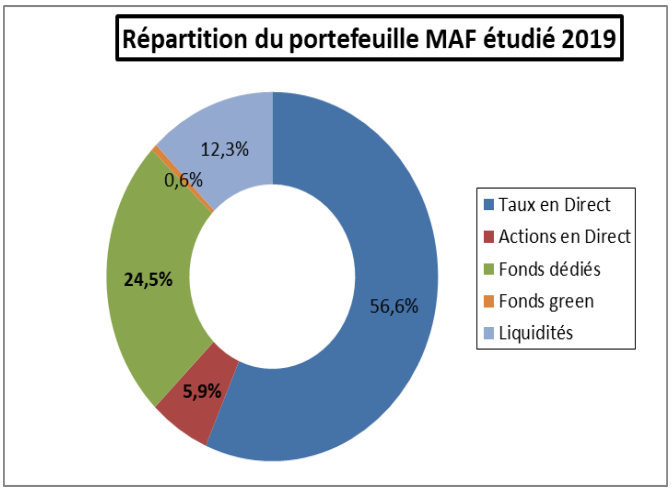

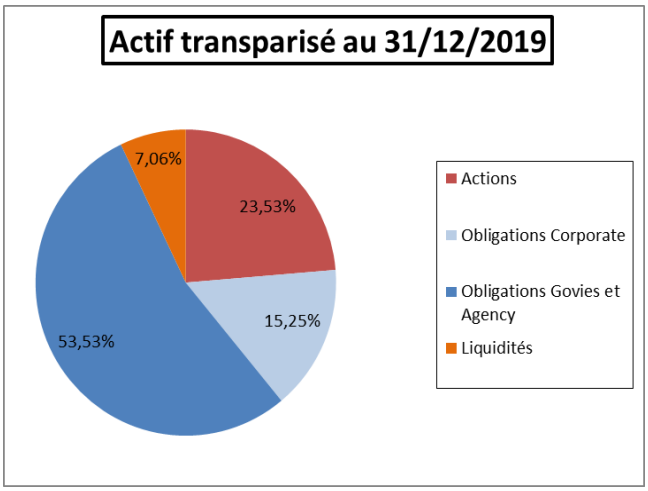

Cet exercice a montré que l'exposition du portefeuille aux opportunités et aux risques en lien avec les enjeux de développement durable était proche des indices de marché (voir encadré reporting ESG et carbone).

A / La vision ESG

1) Mesures 2019

Reporting ESG au 31/12/2019
Actions et obligations d'entreprises
(Investissement en direct et fonds dédiés)

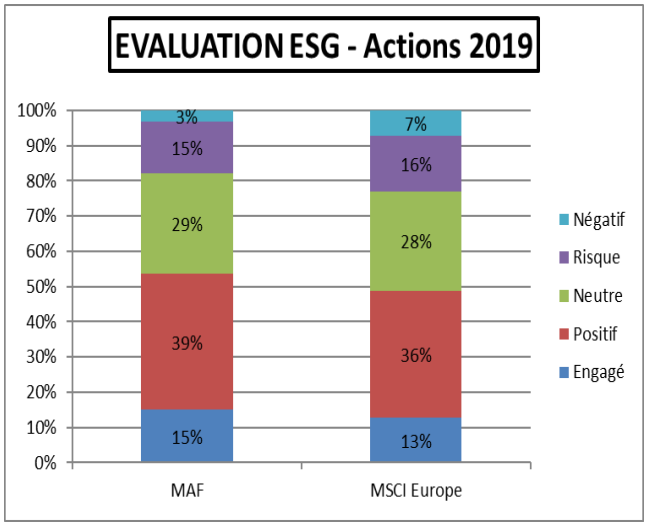

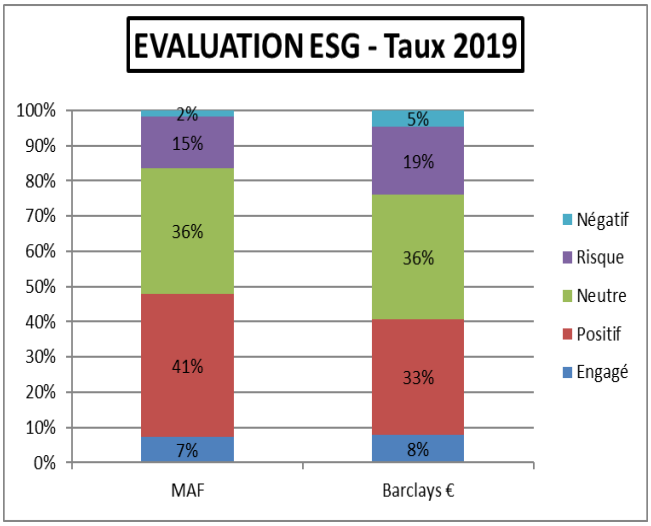

L'opinion ESG mesure le niveau d'adéquation des investissements avec les objectifs de développement durable des Nations Unies.

- *Engagé : Contribue de façon très favorable à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable*
- *Positif : Contribue de façon positive à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable*
- *Neutre : En conformité avec certain Objectifs de Développement Durable, mais dont les impacts sont faibles ou non quantifies*
- *Risque : Limite l'atteinte des Objectifs de Développement Durable*
- *Négatif : Limite fortement l'atteinte des Objectifs de Développement Durable*

La philosophie d'analyse est disponible sur le site internet Mirova : https://www.mirova.com/sites/default/files/2019-05/mirova-enjeux-esg.pdf

2) Evolution

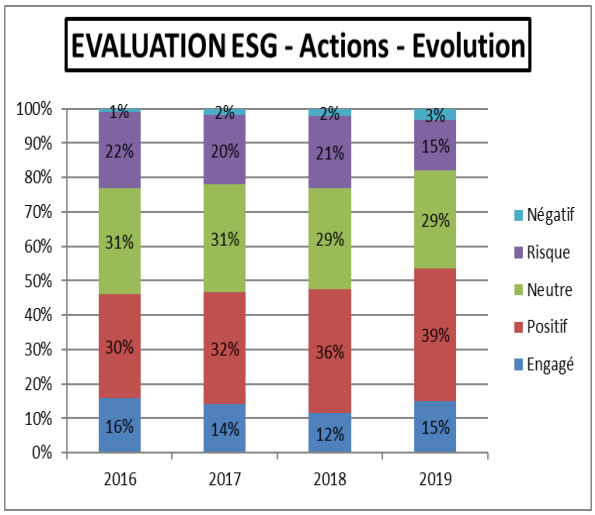

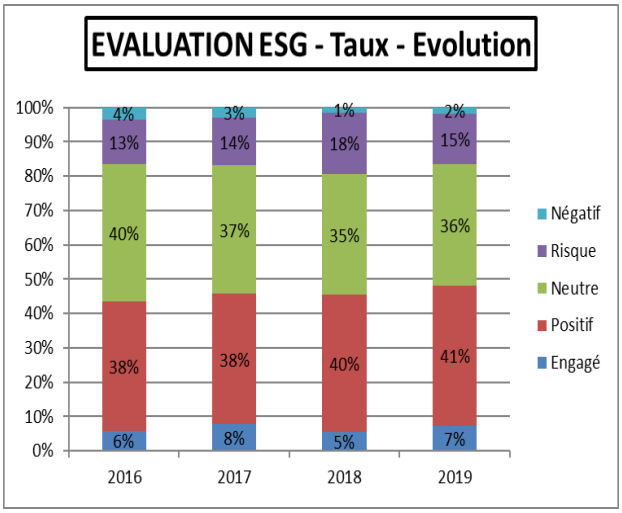

3) Commentaires

Poste Taux (74.6% de l'actif étudié):

a/ L'évaluation ESG des obligations Corporate détenues tant en Direct que via les fonds dédiés montre que, fin 2019, 83.5% des émetteurs dans lesquels le Groupe MAF est investi adoptent une attitude « engagée » à « neutre » vis-à-vis du développement durable contre 76% pour l'indice Barclays.

Les valeurs limitant l'atteinte des objectifs de développement durable ont baissé entre 2018 et 2019, respectivement de 19.4% à 16.5%.

De façon générale, Le Groupe MAF applique:

- des interdictions d'investissements nouveaux sur des secteurs définis,
- des restrictions voire des interdictions sur d'autres secteurs.

Concernant les investissements historiques, des arbitrages sont effectués en fonction des opportunités des marchés considérés.

b/ Concernant les investissements en obligations souveraines, agences ou supranationaux, soit 22.4% du portefeuille analysé, la quasi-totalité des investissements se concentre sur des pays de la zone OCDE sur lesquels Mirova n'identifie pas de risques ESG. L'Etat français, avec une opinion « Neutre », représente plus de 53% des obligations souveraines alors que la plupart des Agencies (AFD, BEI, IBRD) en portefeuille sont considérées comme « Engagées ».

Poste Actions (13.1% de l'actif étudié):

L'évaluation ESG des actions détenues tant en Direct que via les fonds dédiés montre que les actions du Groupe MAF sont, pour 82% d'entre elles, en conformité, voire très favorables à l'atteinte des objectifs de développement durable, contre 77% pour l'indice MSCI Europe. L'investissement dans des fonds Green en 2019 a permis de relever l'exposition dite « neutre à engagé » de 5 points.

18% du portefeuille est considéré comme étant à « Risque » ou « Négatif ». Ce poids baisse de 5 points entre 2018 (23%) et 2019 et est inférieur au benchmark (23%).

B / La vision CARBONE

1) *Mesures 2019*

Reporting Carbone au 31/12/2019
Actions et obligations d'entreprises
(investissement en direct et fonds dédiés)

Evaluation Carbone – ACTIONS

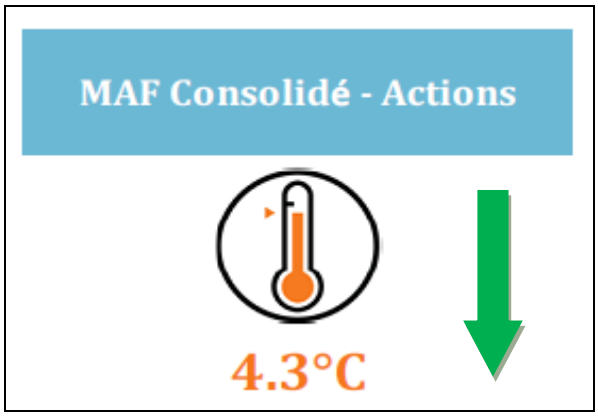

Evaluation Carbone – TAUX

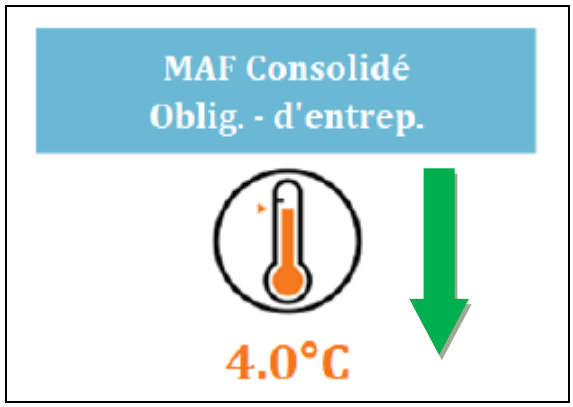

Mirova et Carbone 4 ont décidé en 2015 de créer un partenariat afin de développer une nouvelle méthodologie capable de fournir une mesure carbone en ligne avec les enjeux d'une économie bas-carbone : Carbon Impact Analytics (CIA). La méthodologie CIA se focalise principalement sur deux indicateurs :

- *une mesure des émissions « induites » par l'activité de l'entreprise dans une approche « cycle de vie » prenant en compte les émissions directes mais aussi celles des fournisseurs et des produits,*
- *une mesure des émissions « évitées » grâce aux efforts d'efficacité ou au déploiement de solutions « vertes »,*

Afin de réaliser ces évaluations, chaque entreprise est examinée individuellement selon une grille d'analyse adaptée à chaque secteur d'activité. Un focus particulier est réalisé sur les entreprises ayant un impact important sur le climat : les producteurs d'énergie, les secteurs carbo-intensifs (énergie, industrie, bâtiment, transport, agriculture) et les fournisseurs d'équipements et de solutions bas-carbone.
Ces évaluations sont ensuite agrégées à l'échelle du portefeuille en retraitant les problématiques de doubles comptes. Ces données permettent d'estimer le niveau d'adéquation du portefeuille avec les scénarios climatiques, sur une échelle de 2°C à 6°C :

- *Un portefeuille 2°C s'inscrit dans une trajectoire de limitation du réchauffement climatique à moins de 2°C en 2100, respectant les objectifs fixés par les accords internationaux, notamment l'accord de Paris 2015.*
- *Un portefeuille 6°C s'inscrit dans une trajectoire de poursuite de la croissance des émissions de gaz à effet de serre, conduisant aux conséquences les plus graves du réchauffement climatique*

La philosophie d'analyse est disponible sur le site internet Mirova : https://www.mirova.com/sites/default/files/2020-01/12112019CarbonScenarioAlignment.pdf

2) Evolution

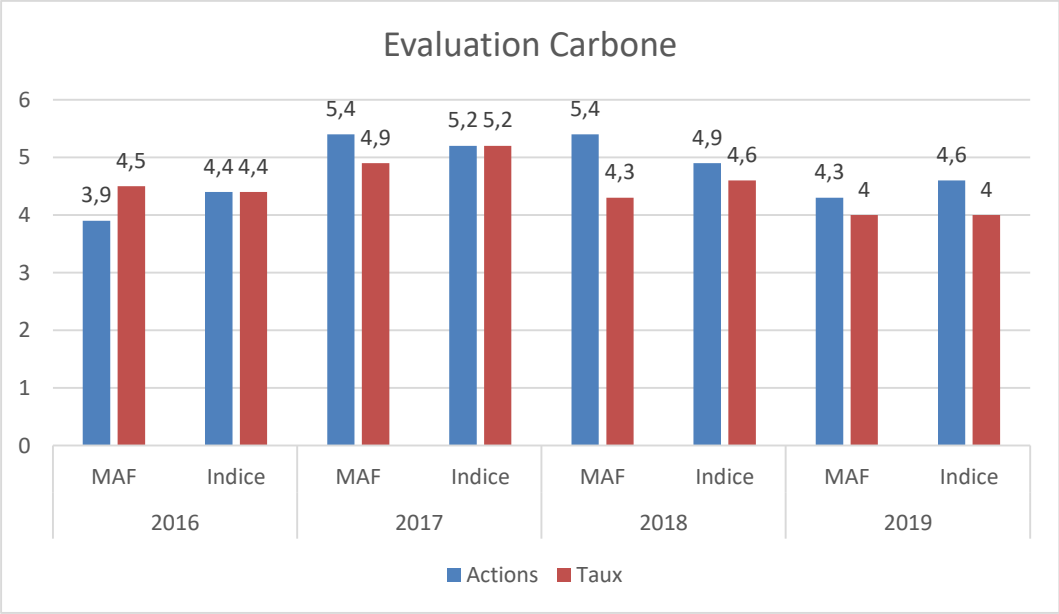

3) Commentaires

Poste Taux (74.6% de l'actif étudié):

Concernant le portefeuille obligataire, le Groupe MAF affiche une température Carbone de 4°C en phase avec le benchmark (Barclays € Aggregate Corporate) avec un abaissement de la température entre 2018 et 2019 (de 4.3°C à 4°C). Depuis 2017, l'évaluation carbone du portefeuille de la MAF a été réduit de près de 1°C.

Poste Actions (13.1% de l'actif étudié):

Le travail engagé par la MAF pour réduire l'empreinte Carbone de son portefeuille Actions a permis de ramener ce dernier de 5.4°C en 2018 à 4.3°C en 2019. La politique mise en place en 2019 a été double, avec d'une part la cession des titres contribuant négativement à la mesure de l'empreinte carbone et d'autre part le renforcement des investissements dans des fonds « Impact Investing ».
L'empreinte carbone est, ainsi, inférieur à celui du MSCI Europe (4.6°C).

C / Les investissements à impact

En dehors de ses investissements classiques, le Groupe MAF a défini un % d'actifs dits « investissements à impact » (fonds labélisés, fonds affichant une démarche ESG particulièrement engagée). Ces investissements permettent au Groupe MAF d'améliorer son impact global tout en bénéficiant des opportunités liées à la prise en compte des enjeux de développement durable.

Le Groupe MAF s'inscrit ainsi dans une démarche volontariste marquant l'engagement et la conviction dans ce type d'investissements.

En 2019, la MAF a renforcé son allocation dans le fonds Equity « Europe Environnemental », entré en portefeuille en 2017.

La MAF a également investi dans un fonds d'infrastructures dédié aux énergies renouvelables ainsi que dans un fonds ayant un « impact social et environnemental positif ».

II – Sociétés de Gestion : fonds dédiés et fonds ouverts

Concernant ses investissements via des sociétés de gestion, les partenaires de la MAF ont aujourd'hui des degrés de prise en compte variés des enjeux ESG dans leurs politiques d'investissement.

Afin d'encourager, l'adoption de bonnes pratiques, le Groupe MAF a demandé en 2019 à l'ensemble de ses gérants leur niveau d'implication sur quatre aspects :

a) La société de gestion a-t-elle signé les PRI (Principes pour l'Investissement Responsable) ?

b) Lors de l'Assemblée Générale des valeurs dans lesquelles elle est investie, la société de gestion participe-t-elle au vote ?

c) La société de gestion publie-t-elle un reporting ESG ?

d) La société de gestion calcule-t-elle l'empreinte carbone de ses portefeuilles ?

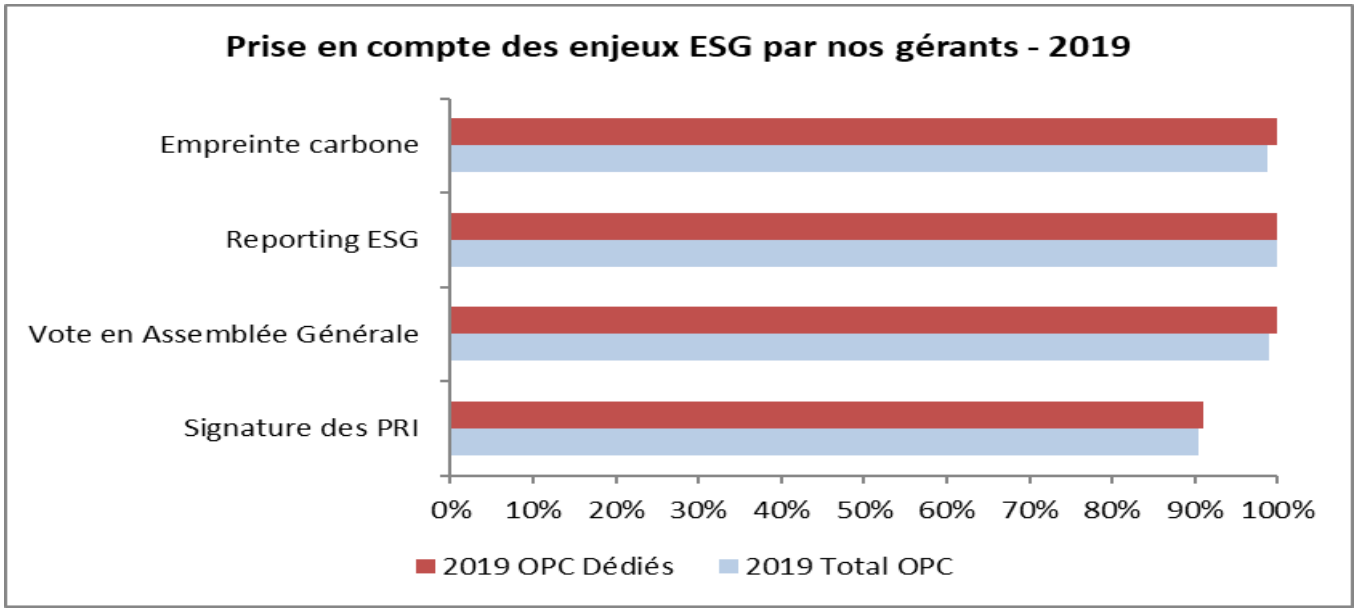

La comparaison entre les réponses faites depuis 2017 montre que l'ensemble des sociétés de gestion ont davantage pris en compte les sujets Environnementaux et Sociaux dans leur gestion.

Nous pouvons noter que le vote en Assemblée Générale et la publication d'un rapport ESG sont pratiquement devenus des standards de marché avec des taux de réponse positive de près de 100%.

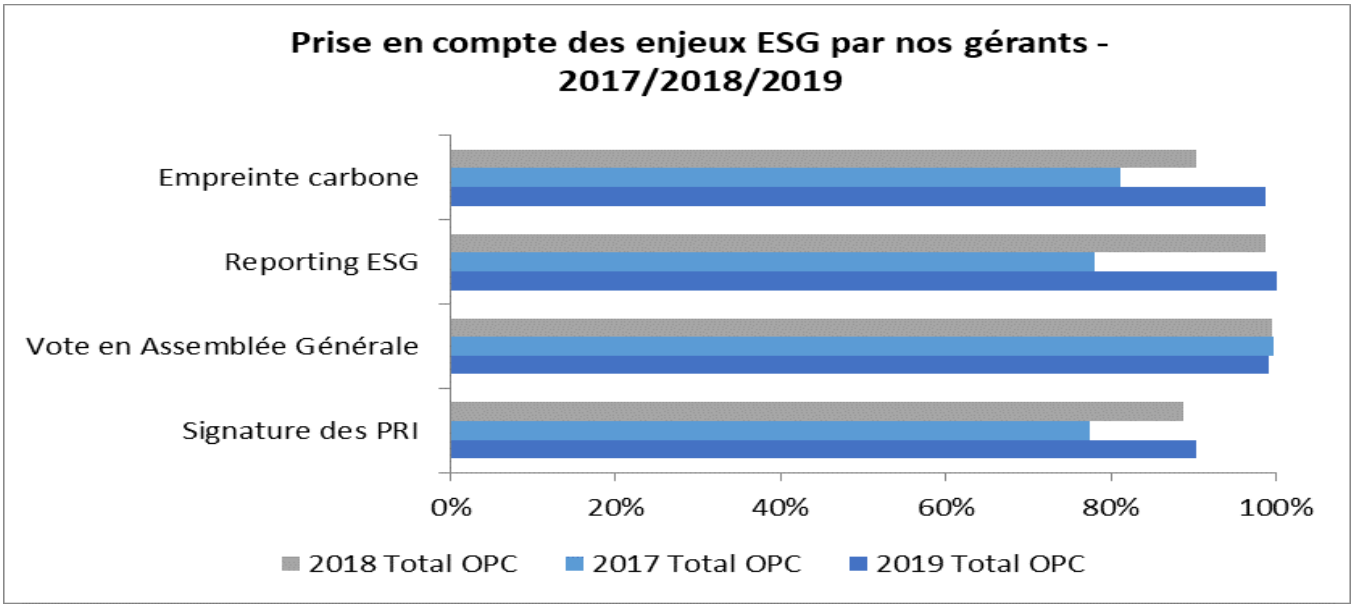

Le résultat de l'enquête 2019 montre que les sociétés de gestion de nos fonds dédiés affichent une sensibilité environnementale supérieure à celle de l'ensemble des fonds détenus.

III – Immobilier

En vision transparisée, l'Immobilier représente environ 13% de l'actif de l'ensemble MAF, EUROMAF et EUROMAF RE. Il s'agit d'un parc d'une vingtaine d'immeubles détenus en pleine propriété et localisés, pour la majeure partie, sur Paris.

Concernant le périmètre Immobilier, une démarche d'optimisation énergétique est systématiquement engagée lors des travaux de réhabilitation.

La MAF est notamment propriétaire d'un immeuble réhabilité, en 2013, dans une logique BBC-HQE.

Un immeuble situé rue du Chemin Vert à Paris sera restructuré en 2020 et la MAF a décidé de réaliser ces travaux avec pour objectif d'obtenir le Label Bream Very Good.

A également été validé un programme touchant plusieurs immeubles du portefeuille et visant à remplacer l'ensemble des ouvrants par des fenêtres double-vitrage. Les parkings des immeubles vont être dotés, sur 2020, de bornes électriques. Enfin, des travaux visant à améliorer l'isolation thermique de notre immeuble de Monceau vont prochainement débuter (remplacement trumeaux et installation d'une verrière).

Concernant son immeuble d'exploitation, la MAF a mis en place un partenariat avec la société CEDRE, société de gestion spécialisée dans le recyclage. Ainsi, sur 2019, 16 827 kgs de déchets ont été collectés, triés et recyclés soit 10% de plus que sur 2018. Selon les ratios usuels de l'ADEME, cette démarche environnementale a permis de sauver 270 arbres ou bien d'économiser près de 480 000 litres d'eau.

De façon générale, plusieurs initiatives ont été mises en place, au sein de la Mutuelle, afin d'opter pour une pratique Responsable, dont :

- Gestion et tri des déchets,
- Installation de bornes électriques dans le parking,
- Lumière dans les bureaux et circulations avec détecteur de présence,
- Suppression de la mise à disposition de gobelets plastiques,
- Remplacement des ampoules halogènes par des leds,
- Choix de matériaux « impact environnemental » raisonné et/ou recyclable.

Cette démarche environnementale sera poursuivie et renforcée sur 2020.

Conclusion

Dans un contexte de marché difficile, le Groupe MAF a entrepris, depuis plusieurs années, une démarche volontaire dans la prise en compte des critères ESG en ligne avec sa culture et ses adhérents.

Cette démarche aboutit à une évolution de ses investissements obligataires, qui constituent le socle de son allocation, très satisfaisante.

Les évolutions dans les autres classes d'actifs sont notables et des effets, en ce sens, seront poursuivis les prochaines années.